

**FICHE DE LIAISON  
AVEC LE CFA  
Recensement des vœux d'apprentissage  
A destination des familles**

Cachet de  
l'établissement

Vous envisagez pour votre enfant une formation en apprentissage. A cet effet, un dispositif d'accompagnement des élèves est mis en place permettant de recenser les vœux d'apprentissage et d'informer les CFA sur les candidatures. Ces vœux sont indicatifs, ils ne donnent pas lieu à une affectation. En vue de poursuivre des études en apprentissage, votre enfant doit avoir 15 ans au 31 décembre et avoir terminé son année de 3<sup>ème</sup>, l'année de son inscription en CFA et signer un contrat de travail avec un employeur.

Pour un accompagnement approprié (conseils, informations et suivi de vos démarches auprès d'employeurs) par des experts et professionnels qui ont une connaissance fine du secteur d'activité et des modalités propres à la formation, une convention a été signée au sein de l'académie entre l'Education Nationale et les CFA. Pour bénéficier de cet accompagnement, suite à la saisie des vœux de votre enfant via le Téléservice d'Affectation ou par l'établissement dans l'application AFFELNET, il vous est demandé d'indiquer votre accord pour la transmission des informations aux CFA en signant ce document.

• IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Établissement :		Adresse de l'établissement / Commune :	
Nom – Prénom de l'élève :		N° INE :	Portable :
Date de naissance :		Mail :	
Classe fréquentée :			
NOM – Prénom du représentant légal 1 :		Portable :	Mail :
NOM – Prénom du représentant légal 2 :		Portable :	Mail :
Adresse de l'élève / Commune :			

Vœux APPRENTISSAGE : Indiquez le(s) vœu(x) par ordre de préférence

Jusqu'à 10 vœux possibles dans l'académie

	Formation	CFA	Code vœu (Partie réservée à l'établissement)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Jusqu'à 5 vœux possibles hors académie

	Formation	CFA	Code vœu (Partie réservée à l'établissement)
1			
2			
3			
4			
5			

Démarches effectuées dans la recherche d'employeurs en vue de signer un contrat d'apprentissage

Entreprise	Date	Réponse

Mme , Mr ..... , responsable(s) légal(ux) de  
.....

**Autorisons** les services académiques à transmettre les vœux d'apprentissage de notre enfant ainsi que nos coordonnées au(x) CFA, qui ont été saisis via le téléservice Affectation ou l'application AFFELNET-Lycée.

**Ne donnons pas notre accord pour la transmission des vœux de notre enfant au CFA**

En cas de signature d'un contrat d'apprentissage, **nous renonçons à l'inscription** de notre enfant au lycée et en informons au plus vite son établissement d'origine.

A ..... le ..... **Signatures des représentants légaux**

### **Informations générales sur le contrat d'apprentissage**

1. C'est un contrat de travail écrit à durée limitée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. C'est un contrat tripartite signé par le centre de formation, l'employeur et l'apprenti ou son représentant légal :
2. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (CFA) pendant 6 mois à 3 ans.
3. L'apprenti est accepté en CFA seulement après avoir trouvé un employeur. Le jeune obtient le statut d'apprenti lorsqu'il signe le contrat d'apprentissage.
4. L'apprenti doit entrer en formation dans les 3 mois qui suivent le début du contrat d'apprentissage. La formation peut être effectuée en tout ou partie à distance avec un suivi par le CFA.
5. La durée de la formation au CFA varie selon les niveaux de qualification préparés. Le temps passé au CFA et en entreprise varie selon la formation choisie. Par exemple, 2 jours au CFA et 3 en entreprise, ou alors 1 mois au CFA et 1 mois en entreprise.
6. Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine. Le temps de formation en CFA est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail.
7. Sous réserve de dispositions contractuelles ou des conventions collectives de l'entreprise, l'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC. Celui-ci varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le cycle de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Exemple : pour un jeune âgé de 16 à 17 ans en 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage le montant de la rémunération est de 419,74 euros; un jeune âgé de 18 à 20 ans en 1<sup>ère</sup> année perçoit une rémunération de 668,47 euros bruts. En contrat d'apprentissage, il n'y a pas de différence entre le salaire brut et le salaire net pour les apprentis de moins de 26 ans.
8. L'apprenti a droit aux congés payés légaux soit 5 semaines de congés payés par an. L'employeur a le droit de décider de la période à laquelle l'apprenti peut prendre ses congés.

En savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Témoignages : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/apprentissage-demarretastory>

CFA	Référénts CFA - accompagnement des familles
Campus - CFA Régional des Arcs - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA <a href="http://www.urma-paca.fr/cf/les-arcs">www.urma-paca.fr/cf/les-arcs</a>	Vincent CHASSERIAUD Développeur de l'Apprentissage 04.94.99.51.80 <a href="mailto:v.chasseriaud@cmar-paca.fr">v.chasseriaud@cmar-paca.fr</a>
CFA régional des métiers et de l'artisanat du Beausset <a href="http://www.urma-paca.fr/cfa/le-beausset">www.urma-paca.fr/cfa/le-beausset</a>	Leslie LALANNE 04.94.98.57.39 <a href="mailto:l.lalanne@cmar-paca.fr">l.lalanne@cmar-paca.fr</a>
CFA régional agricole public PACA UFA de Hyères <a href="https://agricampus.fr">https://agricampus.fr</a>	Fabienne LAMBERT-PAONE 04 94 00 55 64 <a href="mailto:fabienne.lambert-paone@educagri.fr">fabienne.lambert-paone@educagri.fr</a>
CFA régional agricole public PACA UFA des Arcs <a href="https://agricampus.fr/presentation-les-arcs/">https://agricampus.fr/presentation-les-arcs/</a>	Fabienne LAMBERT-PAONE 04 98 10 41 20 <a href="mailto:fabienne.lambert-paone@educagri.fr">fabienne.lambert-paone@educagri.fr</a>
CFA régional des métiers et de l'artisanat St Maximin <a href="http://www.urma-paca.fr/cfa/saint-maximin">www.urma-paca.fr/cfa/saint-maximin</a>	Magali JULIEN 04.94.37.10.56 <a href="mailto:m.julien@cmar-paca.fr">m.julien@cmar-paca.fr</a> Stéphanie SERRA 04.94.37.10.57 <a href="mailto:s.serra@cmar-paca.fr">s.serra@cmar-paca.fr</a> Odile Collette 04 94 37 10 55 <a href="mailto:o.collette@cmar-paca.fr">o.collette@cmar-paca.fr</a>
UFA du LEAP de Saint-Maximin <a href="http://www.lycee-provence-verte.fr">www.lycee-provence-verte.fr</a>	Tina MARCHIORO 07.81.68.53.81 <a href="mailto:tina.marchioro@cneap.fr">tina.marchioro@cneap.fr</a>
CFA régional des métiers et de l'artisanat La Seyne sur mer <a href="http://www.urma-paca.fr/cfa/la-seyne-sur-mer">www.urma-paca.fr/cfa/la-seyne-sur-mer</a>	Youri BERTOLOTI 04.94.10.26.80 <a href="mailto:y.bertolotti@cmar-paca.fr">y.bertolotti@cmar-paca.fr</a>
CFA BTP La Grande Tourrache Toulon <a href="http://www.btp-cfa-toulon.fr">www.btp-cfa-toulon.fr</a>	Eric CORBALAN 04.94.08.60.60 <a href="mailto:eric.corbalan@ccca-btp.fr">eric.corbalan@ccca-btp.fr</a>
CFA régional agricole public PACA UFA Antibes <a href="http://www.educagri.fr">www.educagri.fr</a>	Mélanie CIASULLO 04.92.91.02.33 <a href="mailto:Melanie.ciasullo@educagri.fr">Melanie.ciasullo@educagri.fr</a>
CFA BTP des Alpes-Maritimes Antibes <a href="http://www.btp-cfa-antibes.fr">www.btp-cfa-antibes.fr</a>	Laetitia VIRET 04.92.91.32.71 <a href="mailto:laetitia.viret@ccca-btp.fr">laetitia.viret@ccca-btp.fr</a>
Faculté des métiers Ecole Hôtelière de Cannes <a href="http://Facultedesmetiers.cannes.com/">Facultedesmetiers.cannes.com/</a>	Anne COHEN 04.97.06.44.19 <a href="mailto:anne.cohen@ville-cannes.fr">anne.cohen@ville-cannes.fr</a> Catherine SOTO 04.89.82.23.59 <a href="mailto:catherine.soto@ville-cannes.fr">catherine.soto@ville-cannes.fr</a>

<p>CFA régional agricole public PACA Fondation d'Auteuil Grasse  <a href="https://Paca.apprentis-auteuil.org/nos-etablissements/">https://Paca.apprentis-auteuil.org/nos-etablissements/</a></p>	<p>Christine LODS  Responsable des formations  06.99.95.41.09  <a href="mailto:Christine.lods@apprentis-auteuil.org">Christine.lods@apprentis-auteuil.org</a>  Sabine FIALON  Directrice adjointe  06.50.19.34.82</p>
<p>IFPS St Laurent-du-Var  <a href="http://www.ifps-cote-azur.com">www.ifps-cote-azur.com</a></p>	<p>Anasthasie VOGEL  04.89.06.72.00  ifps@cote-azur.cci.fr</p>
<p>UFA Saint-Vincent-de-Paul Nice  <a href="https://www.svp-nice.com">https://www.svp-nice.com</a></p>	<p>Jennifer SALAS  04.97.12.12.09  ufa@svp-nice.com</p>
<p>CFA Don Bosco Nice  <a href="http://www.donbosconice.eu">www.donbosconice.eu</a></p>	<p>Inès PRIETO  04.93.92.85.82  i.prieto@donbosconice.eu</p>
<p>UFA Lycée La Providence Nice  <a href="http://www.laprovidence-nice.com">www.laprovidence-nice.com</a></p>	<p>Fabien HERMIL  04.93.72.40.90  fhermil@laprovidence-nice.com</p>
<p>CFA Métropole Nice côte d'azur  <a href="http://cfa.nicecotedazur.org">http://cfa.nicecotedazur.org</a></p>	<p>Claudia PEISSELLON-BERRUTI  04.92.02.32.00  <a href="mailto:claudia.peissellon@nicecotedazur.org">claudia.peissellon@nicecotedazur.org</a></p>
<p><u>CFA Régional de l'académie de Nice</u>  <a href="http://www.lecfa.com">www.lecfa.com</a></p>	<p><b>Antenne UFA VAUBAN Pauliani Nice</b>  Geneviève BARRACHINA – 04.97.20.24.20  <b>Antenne UFA Paul Augier Nice</b>  Florence SIMOUNET - 04.93.72.77.55  <b>Antenne UFA Paul Langevin La Seyne sur Mer</b>  Florence FAFET – 04.94.11.10.51</p>
<p>IFA Institut des métiers de l'automobile Nice  <a href="http://www.ifa-nice.com">www.ifa-nice.com</a></p>	<p>Christelle DEL PESCHIO  04.92.29.48.19  christelle.del-peschio@cote-azur.cci.fr</p>
<p>INB Côte d'Azur-Professions (Nautisme) Villefranche-sur-Mer  <a href="http://www.institut-nautique.com">www.institut-nautique.com</a></p>	<p>Mme Ouahida CUEVAS  04.92.29.46.81  ouahida.cuevas@cote-azur.cci.fr</p>